



Conditions générales de location

Location

La location est prévue du samedi au samedi, en juillet et août. En dehors de cette période, vous avez la possibilité de louer **à partir de 2 nuits minimum**.

Un hébergement prévu à la location pour un nombre déterminé d'occupants, ne saurait en aucun cas, être habité par un nombre supérieur de personnes.

Tous nos hébergements sont non-fumeurs.

Nous vous rappelons que les photos d'hébergement sont données à titre indicatif et ne sont pas contractuelles.

Réservation

Le client peut effectuer sa réservation par :

- mail : contact@campinglapetiteville.com
- téléphone : 02 96 79 02 39 / 06 68 71 76 14
- en ligne : www.campinglapetiteville.com

La réservation sera confirmée suite à la réception d'un **acompte de 30 %** du prix total du séjour.

Assurance annulation

Pour votre sérénité, notre camping propose une **assurance annulation « Neat Flex »** (son coût est de 3% du montant du séjour) qui vous permet, en cas d'annulation, de bénéficier d'un remboursement à hauteur de **100 % des sommes versées** avec justificatif ou **70 %** sans justificatif.

Elle ne peut être souscrite et réglée **qu'au moment de votre réservation.**

En l'absence de souscription à cette assurance, aucun remboursement ne pourra être effectué par le camping.

Annulation et modification

Toute demande de modification de séjour doit être formulée par écrit et acceptée par les gestionnaires.

Si vous avez souscrit à l'assurance, toute annulation doit être notifiée à notre partenaire **Neat** par mail à sinistre@neat.eu.

Modalités de règlement

Le paiement peut être effectué par carte bancaire, virement, chèque bancaire, chèques-vacances au format papier (Classic) ou dématérialisés (Connect).

Des frais forfaitaires de traitement s'appliqueront pour les chèques-vacances Classic :

10 € par séjour.

Le solde de la facture sera à régler 30 jours avant votre arrivée.

Si vous effectuez votre réservation moins de 30 jours avant votre arrivée, le solde de votre séjour vous sera demandé au moment de la réservation.

Aucune réduction ne pourra vous être consentie pour un retard ou un départ anticipé.

Animaux

Le Camping La Petite Ville accepte dans ses locatifs uniquement les chiens de 20 kg maximum. Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits. Un seul chien est autorisé par location et par séjour, vaccination et tatouage exigés.

Un supplément de **7 €** par jour est à prévoir en plus du prix de la location.

L'animal non déclaré au contrat de location pourra être refusé. Il devra être tenu en laisse et ne pourra rester seul dans le locatif.

Ses propriétaires seront garants de l'hygiène et de l'environnement sur le site du camping. Toute dégradation répertoriée sera à la charge du vacancier, locataire de l'hébergement à ce moment précis. Ces dommages seront déduits de la caution (cf. article ci-dessous). En cas de dommages dont le montant excéderait la somme de la caution, une facture sera adressée au locataire de l'hébergement de vacances afin qu'il puisse régler ceux-ci.

Cautions

Une caution d'un montant de **360 €** vous sera demandée à votre arrivée comprenant 300 € de dégradations éventuelles et 60 € de frais de ménage.

Vous pourrez déposer votre caution par chèque ou empreinte bancaire.

Elle vous sera restituée à la fin du séjour si aucune dégradation ou perte de matériel n'est constatée et si le locatif est rendu dans le même état de propreté qu'à la livraison.

Arrivée / Départ

Votre location sera disponible **à partir de 15h00** le jour de votre arrivée et nous vous demanderons de libérer votre hébergement **avant 11h00** le jour de votre départ.

Linge de maison

Nous vous informons que les serviettes, torchons, draps ne sont pas inclus dans les locations.

Le locataire s'engage à utiliser son propre linge de lit afin de protéger la literie.

Il a aussi la possibilité d'acheter un kit de couchage jetable (comportant drap-housse, housse de couette et taies d'oreiller) et/ou de louer des serviettes de toilette.

Véhicule électrique

Il est strictement interdit de recharger son véhicule électrique sur les branchements électriques du camping et de nos locations. Une zone pour recharger les véhicules se trouve près de la mairie de Pordic.

Séjour prolongé

Il est possible de prolonger votre séjour selon les disponibilités, mais nous ne pouvons pas vous garantir une prolongation au-delà des dates réservées.

Si vous souhaitez prolonger votre séjour, merci de contacter la réception le plus tôt possible.

Toute réservation implique l'acceptation des présentes conditions générales.